

Bouffée d'air

BULLETIN DE L'ASSOCIATION / N° 180 / 1^{ER} TRIMESTRE 2026

— É D I T O

Sortir du vacarme, cultiver nos solidarités et complémentarités

Le monde sature. Entre montées en puissance de pressions et menaces géopolitiques mondiales, «bruit permanent en boucle» de certains médias et de représentants politiques pour créer un sentiment d'instabilité jusqu'aux invectives sur certains plateaux TV, il devient difficile de déceler quelles sont les priorités et les façons de les mettre en œuvre. L'objectif est-il de faire croire que celui qui crie le plus fort a raison, que la violence du verbe vaut vérité ? C'est pourquoi, en ce début d'année 2026, pour prouver le contraire, nous avons proposé une conférence débat démontrant que c'est dans le calme de l'action concrète et de l'intelligence collective que se construit l'avenir.

Ne pas se laisser «embrouiller» par les faux indicateurs

La stratégie du vacarme médiatique cherche à nous paralyser en présentant toute alternative comme une utopie. Les chiffres sur le PIB dont nous sommes sans cesse bombardés finissent par faire croire qu'ils sont l'unique boussole pour améliorer les conditions de vie grâce au maintien d'une croissance continue. Or, il est important de le rappeler ici, le PIB ne mesure ni la santé de nos sols, de notre eau, ni la qualité de nos liens.

Il est temps de changer de lunettes: privilégions le «**PIB vert**» basé sur les indices de santé et bien-être sociaux. Sortons de la dépendance aux marchés mondiaux et aux produits à bas coûts qui exploitent l'humain, les milieux de vie et, qui plus est, sont de mauvaise qualité.

La force des «Communs»: de la théorie à la pratique

Loin des polémiques, des solutions s'enracinent. Ce sont les **Communs**: des ressources gérées ensemble, avec des règles partagées.

- **En métropole de Lille**, avec l'association Entrelaines, des citoyens s'approprient la connaissance du cycle de l'eau pour mieux la protéger.
- **Dans nos entreprises**, avec le Club Noé ou la coopérative TILT, on passe de la vente de masse à l'économie de la fonctionnalité (offrir un service plutôt qu'un produit).
- **Par nos outils économiques**, les coopératives «**Licoomes**» (Enercoop, Wincoop, Mediacoop etc.) permettent de reprendre la main sur l'énergie ou l'information.

Transformer le territoire: l'exemple de la «frugalité»

La transition n'est plus un concept, c'est un chantier. La visite de «**La Réserve**» à Nœux-les-Mines en est la preuve éclatante. Là où d'autres auraient démolie une friche commerciale pour reconstruire du neuf, l'association Nœux Environnement a choisi la **frugalité**: réutiliser le bitume en bordures, garder la structure bâtie, isoler avec de la paille et du chanvre, matériaux locaux, et transformer 20 000 m² de terre en espace nourricier.

La santé au cœur du panier

Le portrait d'Hugues Trachet aux «**Hauts Jardins**» de Villeneuve d'Ascq illustre parfaitement ce qu'est un « territoire nourricier ». Ici, la ville investit dans la fertilité des sols et la biodiversité (sauvegarde du triton crêté).

Plus engagé encore, le dispositif des «**ordonnances vertes**» permet à des femmes enceintes d'accéder à des paniers bio financés par la ville. Les médicaments ne sont plus les seuls à soigner mais une alimentation saine et une sensibilisation aux polluants environnementaux pour limiter l'achat de produits qui en contiennent sont de précieux atouts.

Ne laissons pas ceux qui parlent fort confisquer notre futur. La réponse au chaos n'est pas dans le fracas des mots, mais dans la multiplication d'initiatives locales concrètes, nourricières et solidaires. C'est par la réponse aux besoins essentiels de chacun et le partage des ressources que se dessine notre véritable «pleine santé».

Nous y travaillons, rejoignez-nous!

Anita Villers
Vice-Présidente

Grégoire Jacob
Président

SOMMAIRE

Compte rendu de la rencontre: le rôle des comuns > p.2

Une rencontre en lien avec de nouvelles perspectives > p.5

Portraits de jardins

Eco Lieu vivant de l'Artois«La Réserve» à Nœux-les-Mines > p.6

Un projet exemplaire appelé à servir de référence en matière de reconversion de friches commerciales > p.6

Le projet global > p.8

Ses objectifs 2026 > p.8

Les ordonnances vertes > p.9

Brèves «positives» > p.10

Encourager le «**manger mieux**» > p.10

Créer un Pactioeco: la région Hauts-de-France pionnière > p.10

Développer la culture du **chanvre** > p.10

Recyclage **terres rares** > p.10

Protéger les captages d'**eau potable** > p.10

Brèves «points d'alerte» > p.11

Eau potable justement > p.11

L'artificialisation de plus de **20 hectares de milieux marins** à Penly > p.11

La gestion des **déchets nucléaires** > p.12

Agenda > p.12

Rejoignez-nous, il nous faut être nombreux ! www.eda-lille.org

Jeudi 29
janvier
2026
18h30 / 20h

Conférence-débat

Réinventer l'économie locale face aux enjeux sociaux et environnementaux

Le rôle des communs



Avec **Bruno Boidin**,
professeur d'économie et chercheur au Centre lillois d'études et de recherches
sociologiques et économiques (Clersé) à l'Université de Lille.

Animation : **Grégoire Jacob**,
Président d'Environnement et Développement Alternatif

Compte rendu de la rencontre

Plus de 70 personnes ont assisté à cette rencontre, introduite par un dialogue entre **Bruno Boidin** et Grégoire Jacob pour poser les enjeux du rôle des communs avant un temps d'échanges avec les participants.

Est-il encore possible d'imaginer des modèles économiques alternatifs, compatibles avec la préservation des limites planétaires ?

Quelques repères...

Quelques repères sur les tentatives de bifurcation écologique où il s'agit de connaître les faisceaux de droits qu'impliquent l'accès, l'utilisation ou l'exclusion lors de l'usage d'une ressource commune.

Retour au 15^e siècle en Angleterre au temps des seigneurs qui possédaient de vastes domaines dont l'accès était libre et fonctionnait selon un droit coutumier connu et respecté par les usagers. Une pratique encore en vigueur dans de nombreuses régions en Afrique sous forme d'accès aux terres agricoles ou d'élevage, recours aux tontines, une forme d'épargne collective gérée par des règles élaborées en commun et permettant de faire fructifier la ressource avec des usages bénéfiques pour chacun.

Au Kenya, une monnaie locale permet de répondre aux besoins des habitants à partir des ressources uniquement locales avec en arrière-plan ces questions: de quoi ai-je besoin? Que puis-je donner en échange sous forme d'aide ou de service, ce qui est différent de la notion de troc car la monnaie locale sert d'intermédiaire pour des échanges de proximité.

En Angleterre, c'est notamment au 18^e siècle que les communs ont commencé à être privatisés et soumis aux enclosures,

limitant leur accès et le supprimant totalement suite aux appétits du capitalisme. La deuxième vague des enclosures date des années 1980 avec les tentatives radicalement « anti communs » passant par la création de droits de propriété intellectuelle pour breveter, par exemple, des plantes autochtones où qu'elles se trouvent sur la planète, au profit des laboratoires pharmaceutiques privés. Ce mouvement s'inscrit dans la percée du néolibéralisme.

Actuellement nous assistons à quelques retours vers les communs

En Afrique par exemple

Au Nigéria, le « **Greenlab** » (FabLab à vocation écologique) non marchand permet de fabriquer de petites pièces nécessaires au matériel électrique et informatique sans avoir à les acheter via les marchés mondiaux.

Dans le domaine médical, la **Drugs for Neglected Disease Initiative** a permis d'avancer sur les licences ouvertes de médicaments auxquelles des laboratoires pharmaceutiques sont invités

à contribuer, certes pour améliorer leur image et trouver de nouveaux partenaires, mais avec comme résultat de développer des traitements innovants dont l'antipaludéen ASAQ, à faible prix et adapté aux enfants.

Et ici, en métropole de Lille ?

Le club Noé aide les entreprises à bifurquer vers un modèle plus économe en énergie et en ressources naturelles en adoptant l'économie de la fonctionnalité. Celle-ci consiste à passer d'une approche « produit » (augmenter en permanence les volumes vendus) à une approche servicielle (offrir un service plutôt qu'un produit). Ce principe est aussi fondé sur le partage des ressources et des compétences entre unités économiques et renforce la coopération plutôt que la concurrence.

La coopérative TILT accompagne des porteurs de projet d'entreprise vers la transition écologique et la Coop des communs est au service du monde économique, marchand ou non marchand, et des acteurs du territoire, pour penser un modèle fondé sur le partage des ressources.

Comment les promouvoir et les faire passer à l'échelle supérieure ?

Quels sont les prérequis pour créer des communs et promouvoir une économie de partage ?

Changer notre mode de gouvernance

Repenser un mode de gouvernance qui est traditionnellement descendant sous l'ingérence des acteurs publics. Cela passe par un changement de posture, d'une approche top down vers un « territoire apprenant » qui associe, dans des groupes de travail, des acteurs du territoire de façon moins hiérarchisée.

Reprendre les objectifs initiaux de l'économie sociale et solidaire

Savoir partir de l'existant, en s'appuyant sur des structures ou associations qui accompagnent l'émergence des communs et en valorisant les personnes bénéficiant ou participant aux différents modules proposés par l'éducation populaire.

Une indispensable motivation

L'écoute réciproque (« l'agir communicationnel »), savoir trouver les terrains d'entente, savoir résister aux bonnes intentions telles que s'appuyer sur les parties prenantes sans les considérer d'égal à égal, ce qui revient à privilégier l'ascendant des

acteurs économiques dominants qui au final continuent à décider.

S'appuyer sur des concepts inspirants qui proposent de revenir à des objectifs fondamentaux pour les humains plutôt que la performance économique. Par exemple, les notions de « santé commune » de Olivier Hamant, proches de celles de « pleine santé » de Eloi Laurent ou « une seule santé ». Ces approches mettent en priorité la santé sociale et environnementale, dont résulte la santé humaine.

Quelques exemples d'initiatives concrètes

Les territoires apprenants se traduisent par une inclusion des citoyens dans la vie de la cité. Par exemple, les groupes de travail citoyen créés sous l'impulsion de la ville de Faches-Thumesnil proche de Lille, ou encore l'expérience Biovallée étudiée par Olivier de Schutter et Tom Dedeurwaerdere dans leur ouvrage « L'Etat partenaire ». L'expérience Biovallée est née du constat du très mauvais état de la rivière la Drôme avec la volonté de transformer plus largement la Vallée de la Drôme en associant au projet tous les acteurs du territoire, y compris les élus et les entreprises ce qui a permis une avancée rapide des changements à mettre en œuvre. L'objectif premier était de produire une alimentation de qualité mais il était aussi décidé d'avoir recours à 50% d'énergies renouvelables : le pari est réussi et maintenant, face à l'attrait que représente le territoire, il s'agit de garder un fonctionnement le plus serein et pertinent possible.

 <https://lille.encommuns.org/>

 <https://coopdescommuns.org/fr/>

 <https://biovallee.net/>

Sur quels indicateurs s'appuyer ?

Pas sur le PIB qui promet toujours plus de croissance, de profits et qui n'a pas été pensé pour mesurer le bien-être. D'autres indicateurs sont possibles, tels que le PIB vert qui est multi critères, dépassant les mesures classiques. Il met en évidence la qualité écologique, la qualité de vie en tenant compte des effets négatifs de l'économie. Mais il existe aussi des indicateurs non monétaires tels que par exemple les indices de santé sociale.

Une expérience récente et délibérative intéressante est l'indice de qualité écologique des territoires proposé pour les Hauts de France et la Normandie. Il s'appuie sur une co-construction d'indicateurs par différents acteurs territoriaux, dans une perspective apprenante.



Grégoire Jacob et Bruno Boidin



Extrait des échanges avec les personnes présentes

Plusieurs témoignages complétant l'exposé.

L'existence en France, dans les Alpes, de 150 droits communs offerts depuis plusieurs générations par des familles qui possèdent des terres, en dehors de la gestion traditionnelle avec une transmission sans droit ni titre.

Pour Bruno Boidin, ce complément illustre bien le fait que les communs sont anciens et encore à explorer et s'inscrivent souvent dans des règles originales par rapport au droit de propriété devenu dominant.

La naissance d'une communauté apprenante d'initiative citoyenne portée par l'association Entrelignes à propos de la préservation de l'eau potable des Champs captants au Sud de Lille. En partageant les connaissances sur le cycle de l'eau, la production et la distribution, une compréhension collective des participants les conduit à évaluer l'impact de la prédation technique de la gestion de l'eau et des failles des réglementations et à construire, ensemble, un autre mode de gestion et le mettre en œuvre.

Pour Bruno Boidin, cette expérience montre la nécessité de penser des démarches de construction de communs qui s'appuient sur les usagers et pas seulement sur les experts et les administrations en charge de ces questions.

Le retour de l'économie des communs c'est aussi celui de l'économie sociale et solidaire, il conviendrait de revenir à ses fondamentaux.

Bruno Boidin pense qu'en effet, l'économie sociale et solidaire (ESS) telle qu'elle avait été conçue a été en partie détournée par l'économie dominante basée sur la propriété, le pouvoir économique et la prédation. Il convient alors de différencier ce qui, dans l'ESS, relève toujours des valeurs historiques et ce qui a été déformé par le secteur marchand (entreprises «à impact» etc.).

Passer à l'action: c'est ce que **Louis Gaveriaux** a réalisé à HEM près de Lille en créant la ferme du partage, un tiers lieu nourricier où les maraîchers produisent des denrées bio sans être

propriétaires des terres, qui selon les récoltes et besoins sont transformées sur place dans un espace dédié. De même le hangar, les outils divers, la camionnette sont partagés selon bien-sûr un planning établi collectivement.

Dix personnes assurent la gouvernance du lieu. Mais reste la question du passage à l'échelle supérieure de toutes ces initiatives.

*Bruno Boidin considère que cette question est en effet cruciale et complexe. Les communs sont d'abord des expériences locales qui fonctionnent parce qu'il y a une proximité entre leurs participants. A une échelle plus vaste, les économistes des communs (**Elinor Ostrom, Benjamin Coriat, Fabienne Orsi...**) considèrent que les protagonistes défendent des positions qui divergent, empêchant la construction de communs sauf dans de rares cas.*

Autres initiatives: le foncier, un commun, le bâti, un usage

- Le travail sur le Bien Être Territorial (critères et indicateurs) coordonné par l'ADULM et mené avec de nombreux partenaires dont le Conseil de développement.
- Un projet européen intitulé **Upcycling Trust** dont **HABITER2030** est un des partenaires
- Le sujet Community Land Trust/Bail réel solidaire actuellement testé sur la rénovation d'habitat à Lille Petit Maroc et dans 4 autres démonstrateurs en Europe.

En 2025, lors des Universités d'été des Urbanistes, un groupe de chercheurs des Universités de Grenoble et Paris a mentionné les problèmes auxquels ont été soumises des études notariales découvrant des problèmes de succession sur des droits communs essentiellement dans les Alpes et le Jura et des institutions impactées par des modifications des documents d'urbanisme à réaliser du fait de l'existence de communs avec une carte en cours d'élaboration.

Dans le même esprit, à Villeneuve d'Ascq, il y a encore des «portions ménagères» qui gèrent des propriétés provisoires, sujettes à de vifs débats sur le quartier de Brigode)

La conclusion d'EDA

Une rencontre et des échanges qui viennent compléter les précédentes propositions d'EDA au sujet de l'importance de l'investissement local:

- En 2022 lors de la conférence en présence d'Arthur Keller «*comprendre les causes communes pour construire des stratégies efficaces face aux grands défis de ce siècle*» suivie du Bouffée d'air n° 165 dont le thème était «*s'affranchir de la mondialisation, privilégier le local*»

- En juin 2025 lors de la conférence dédiée aux initiatives à valoriser pour anticiper les conditions climatiques futures et qui nécessitent de penser autrement pour faire autrement s'appuyant en priorité sur des initiatives locales qu'il s'agisse de recyclages, d'artisanat, de cultures maraîchères... avec une nouvelle rencontre envisagée au 2e semestre 2026 pour évoquer les récents projets en constants développements.



Une rencontre en lien avec de nouvelles perspectives

Les tensions économiques liées aux fluctuations imprévisibles des droits de douane, les tensions géopolitiques, la toute-puissance des marchés mondiaux influencent de plus en plus les prises de conscience de la nécessité de modifier les dérives consuméristes générées par des contrats de libre échange rentables pour une minorité mais néfastes pour des millions de citoyens.

Les grandes surfaces ont contribué à dissocier production et consommation. Les prix bas proposés aux consommateurs cachent l'exploitation d'une main d'œuvre privée de sol et d'eau pour produire des produits exportés, le plus souvent de mauvaise qualité du fait de l'usage de pesticides interdits en Europe.

Des coopératives d'après guerre aux « Licoornes » les outils d'aujourd'hui

Face à l'urgence climatique, aux projets imposés et à la marchandisation croissante des biens essentiels, les luttes écologistes locales se multiplient. Partout, des collectifs citoyens défendent l'eau, la terre, l'énergie, l'information ou les conditions de vie. Mais une question demeure centrale : au delà de la contestation, comment reprendre concrètement la main sur l'économie ? Les entreprises coopératives apportent à cette question une réponse ancrée dans l'histoire et résolument tournée vers l'action.

Dans la France d'après guerre, alors qu'il fallait reconstruire un pays ravagé et éviter le retour des logiques spéculatives, les coopératives ont permis aux citoyens, aux travailleurs et aux paysans de se réapproprier les outils de production. Elles ont montré qu'il était possible de produire, d'échanger et de décider collectivement, sans dépendre d'intérêts privés éloignés des territoires. Cet héritage demeure une source d'inspiration précieuse pour les mobilisations écologistes actuelles.

Aujourd'hui, nombre de luttes locales dénoncent les mêmes mécanismes : décisions prises loin des habitants, logique de profit à court terme, destruction des écosystèmes au nom de la compétitivité. Dans ce contexte, les

coopératives environnementales ne sont pas seulement des entreprises « vertes » : elles constituent des formes d'auto organisation citoyenne. Produire une énergie renouvelable locale, imaginer un transport décarboné ou soutenir une information indépendante devient un acte politique au sens plein.

Les coopératives regroupées au sein du collectif des « Licoornes » s'inscrivent dans cette dynamique. Pour rester cohérentes avec leurs valeurs, elles démontrent qu'il est possible de limiter la croissance, de construire des projets ambitieux sans sacrifier ni la planète ni la démocratie.

Enercoop, Windcoop ou Mediacoop ne cherchent pas à verdir un système existant, mais à en changer les règles : gouvernance démocratique, absence d'actionnaires spéculatifs, ancrage territorial et cohérence écologique. Leur développement repose sur l'engagement de sociétaires, souvent issus des mouvements citoyens, associatifs ou militants.

Pour les luttes écologistes locales, ces expériences montrent une voie complémentaire : résister, mais aussi construire. Là où les mobilisations

disent « non » à des projets destructeurs, les coopératives affirment des « oui » collectifs, concrets et durables. Elles rappellent que la transition écologique ne se fera pas uniquement par des injonctions d'en haut, mais par la reprise collective du pouvoir économique, à l'échelle des territoires.

Soutenir, rejoindre ou créer des coopératives, c'est prolonger les luttes dans le temps long. C'est faire de l'écologie non seulement une revendication, mais une pratique quotidienne, sociale et émancipatrice.

Ces initiatives ne prétendent pas être la solution unique, mais elles montrent la voie. À l'heure où l'urgence écologique appelle des ruptures profondes, les coopératives rappellent que la transition ne se fera pas sans transformation du pouvoir économique.

Reprendre collectivement le contrôle des outils de production n'est pas une nostalgie : c'est une nécessité.

Franck V.

 <https://www.licoornes.coop/>



A quoi bon accumuler des produits à bas coûts à usage limité ?

L'abondance peut être comprise tout à fait différemment : c'est le propos d'**Alexia Blin** maîtresse de conférence en histoire et civilisation des États-Unis à l'Université Sorbonne-Nouvelle «*L'abondance est un idéal de satisfaction des besoins du plus grand nombre dans un système qui n'exploite ni la nature ni les êtres humains. Les auteurs de cette mouvance considèrent que la consommation est au cœur du problème capitaliste parce qu'elle conduit à la crise écologique. Ils proposent de privilégier la logique des besoins plutôt que celle de l'offre sans enlever aux individus la liberté de choix, le but étant de les faire participer aux décisions de production.*»

Pourquoi subir l'afflux de productions alimentaires mondiales de qualité médiocre ?

Le retour à des approvisionnements de proximité, de qualité, surtout alimentaires, se concrétise partout en France de plus en plus sous forme de petites fermes qui approvisionnent les cantines scolaires locales associées à d'autres artisans, tels boulangers ou producteurs de fromages. D'autres initiatives collectives très diverses se développent qu'il s'agisse de couveuses qui soutiennent divers porteurs de projets individuels (A Petits Pas dans le Pas-de-Calais) ou de partenariats multi-acteurs pour faciliter des reconversions de sites.

Eco Lieu vivant de l'Artois «**La Réserve**» à Noeux-les-Mines

Notre participation à la visite organisée en décembre 2025 par l'association Vivacités nous permet de renforcer et de partager la conviction que nous avons déjà exprimée : les changements vers une transition positive des territoires s'amplifient et se concrétisent, notamment par des initiatives locales qui se multiplient.

Un projet exemplaire appelé à servir de référence en matière de reconversion de friches commerciales

Les obstacles à surmonter restent encore nombreux mais la première étape est franchie. Il a en effet fallu plusieurs années de ténacité et d'engagements de la part des membres de l'association Noeux Environnement pour que la reconversion d'une friche commerciale se concrétise en un espace ouvert à tous et un laboratoire écologique ambitieux. Le projet consiste en une réhabilitation exemplaire des anciens bâtiments commerciaux et une reconversion progressive de 20 000 m² de terres agricoles en un espace agro écologique à vocation nourricière locale. Un challenge qui allie une double vocation : gérer, protéger des milieux naturels et favoriser l'insertion socio-professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

Le défi de la réhabilitation de la partie immobilière du site «*ne pas démolir, pas d'extension, ne pas vouloir trop en faire*»

a été relevé par des architectes engagés dans une spécialisation qui ne demande qu'à se démultiplier pour d'autres friches commerciales : une démarche dite «*frugale*». Elle consiste à maximiser l'usage de tous les matériaux présents en s'adaptant à la structure du bâtiment sans le démolir, en gardant tout ce qui peut l'être (le carrelage par exemple n'a pas été enlevé) et à réutiliser en priorité tout ce qui est déconstruit. Les matériaux complémentaires nécessaires sont le plus possible locaux, bio-sourcés. Autre avantage, l'ensemble des étapes donnent lieu à des formations diverses au fur et à mesure de la transformation du lieu.

L'isolation intérieure très importante grâce à de la paille, du chanvre ou des textiles recyclés (matières provenant de filières locales), l'optimisation de l'entrée de la lumière et la baisse systématique des hauteurs de plafond ont été les atouts majeurs de la transformation du bâtiment. Une chaudière biomasse à partir de plaquettes forestières fournit le chauffage nécessaire uniquement dans les salles où il y a du personnel et dans la salle d'accueil du public qui bénéficie d'un mur chauffant, technique innovante, esthétique particulièrement astucieuse et surtout efficace. Les façades des patios

intérieurs sont recouvertes de bardeaux de cèdre rouge ou de robinier.

Une énorme cuve à laquelle est adjointe une plus petite pour éviter de perdre les éventuels excédents d'eaux pluviales constitue une réserve d'environ 400 m³ qui sert pour les toilettes, l'irrigation et les usages techniques de l'ensemble du site. Un puits climatique enterré à une profondeur variant de 1,80m à 2,50m et long de 42m suffit à ventiler naturellement les bâtiments.

L'électricité fournie par les 185 m² de panneaux solaires de la toiture répond à une large partie des besoins.

Les surfaces des anciens parkings ont quasiment toutes été enlevées et, découvertes insolites pour nous, visiteurs, la reconversion des bitumes en bordures de plates-bandes pour répondre à l'objectif «*presque tout doit rester sur place*». Cela donne lieu aussi à la création d'espaces de recherches menées par l'Université de Lille pour observer comment s'opère la colonisation par de petites plantes autochtones dans les interstices laissés libres entre diverses formes de fragmentation du bitume. Des plates-bandes constituées de nombreux déchets de bitumes permettent de suivre la

reconquête naturelle de ces milieux hostiles, sans arrosage même en temps de canicule, ce qui n'a pas empêché la présence, tout à fait inattendue, d'un magnifique bouquet de persil!

L'association Noëx Environnement est agréée Atelier et Chantier d'Insertion et accompagne des personnes en formation pour qu'elles retrouvent un emploi en maraîchage, plantations de haies, gestion et entretien de milieux naturels mais aussi menuiserie avec le recyclage de palettes et la fabrication de nichoirs notamment. Les résultats sont encourageants mais les obstacles à franchir nécessitent un engagement constant de la part des encadrants.

Les espaces naturels qui jouxtaient le site commercial étaient déjà entretenus par des personnes en formation. Les nombreux arbres plantés peu à peu ont une

taille suffisante pour protéger un hectare dédié à une production maraîchère biologique complété par deux petites serres. Le futur projet d'exploiter 20 000m² de terres agricoles proches pour augmenter les productions dédiées à la vente locale ou distribuées aux associations caritatives et la plantation d'un futur verger permettront de répondre au double objectif de « La Réserve » : créer de vastes espaces nourriciers de proximité et contribuer à la formation de personnes en reconversion.

Après plus de deux ans d'un chantier qui a bénéficié de nombreux soutiens régionaux (REV 3), départementaux et d'élus des communes avoisinantes, l'inauguration du lieu a donné le coup d'envoi à de futurs projets au sein d'un espace ouvert à tous, géré par des militants et formateurs engagés dans la mise en œuvre d'une transition écologique concrète, locale, nourricière et créatrice d'emplois.



Les Hauts Jardins – Villeneuve d'Ascq

Un premier portrait de jardin a été réalisé fin 2021 (**Bouffée d'air n°163**) alors qu'**Hugues Trachet** maraîcher en agriculture biologique depuis février 2015 occupait un terrain mis à sa disposition chez un agriculteur bio à Quesnoy-sur Deûle.

Cette parcelle lui permettait d'assurer l'approvisionnement des paniers des membres de l'AMAP de Villeneuve d'Ascq, ses clients, en attendant de pouvoir s'installer à Villeneuve d'Ascq ce qui s'est concrétisé en **2022** où, depuis, **il est locataire de la moitié d'un terrain de 3 hectares**, appartenant à la ville où ont été installés aussi des containers et un petit chalet pour y stocker matériel et outils. Ce terrain était un champ produisant du blé et du maïs en conventionnel. Pour accélérer sa fertilité avant son arrivée, la commune y avait planté de la luzerne et des plantes messicoles pour reconstituer un humus dégradé par les intrants des récoltes précédentes: un investissement conséquent et rare de la part d'une ville qui est à noter.

À l'initiative des élus et animé par Jérémie de l'association Les Blongios, le profilage de **deux mares de biodiversité** a été réalisé, une réserve d'eau certes mais surtout le souhait de sauvegarder une espèce de triton en danger et très rare dans la Métropole Européenne de Lille: **le triton crêté**.

Un forage qui restera propriété de la ville et permettra dès le printemps 2026 d'avoir accès à l'eau dont Hugues a besoin pour arroser ses productions lorsque ses réserves en eau de pluie sont tarées. En attendant ce forage, en cas de sécheresse comme cela a été le cas durant les derniers étés, de l'eau lui était fournie par la ville grâce à un imposant réservoir rempli par camion. Comme il s'agit d'eau potable, il n'y avait recours qu'en cas d'extrême nécessité, d'où l'intérêt d'un accès par forage à une eau tout à fait compatible avec un arrosage alimentaire.

Sa compagne, Yamina, loue l'autre moitié du terrain où elle plante actuellement de petits fruitiers. En autonomie totale, elle vendra ses futures productions sur place, sur les marchés ou à de futurs restaurateurs partenaires.

Dès son arrivée sur la parcelle, en organisant des «rencontres plantations» avec d'autres partenaires associatifs ou même

ses clients de l'AMAP, Hugues Trachet s'est attaché à planter des haies avec des essences locales variées ainsi que des arbres communs qui ont tous relativement bien repris. Ce sont des moments conviviaux de partages de connaissances et de liens sociaux positifs qui ancrent l'activité au sein de son territoire.

Le projet global

La ferme est conduite en permaculture et est soutenue par les familles de Vascq'AMAP et la Ville de Villeneuve d'Ascq. L'essentiel de son revenu provient du nombre de clients de l'AMAP qu'il cherche à augmenter grâce à la qualité de ses productions bio et surtout leur variété. Ce sont 50 espèces de légumes (tomates, courgettes, laitues, radis, courges, carottes...) dont plus de 300 variétés différentes pour couvrir toute la saison et surtout proposer des paniers attractifs en toutes saisons.



Ses productions «pleine terre» sont en conversion vers le bio depuis 2022 et en 2025 il est certifié bio par Ecocert, trois ans s'étant écoulés depuis le premier agrément. Il dispose de trois serres. Les surfaces ne sont pas labourées mais sont travaillées aux outils à main. Son quotidien est rude et la période COVID a été particulièrement difficile.

Pour vivre de son activité il lui faut davantage de clients AMAP (40 familles actuellement), trouver des débouchés locaux ou assurer quelques formations. Cela demande du temps qu'il ne peut assurer seul. Il s'est donc rapproché de quatre autres maraîchers pour, ensemble, assurer le salaire d'une salariée qui se partage entre les différentes structures.

Ses objectifs 2026

- augmenter le nombre de clients AMAP,
- assurer les ateliers mensuels dédiés aux habitants et commandés par la ville, ce qui lui assure un complément de revenus et mettre en place

des formations occasionnelles pour quelques personnes

- développer d'autres cultures pour augmenter la biodiversité sur le terrain et dans les paniers.

La ville porte un projet au sein duquel il s'est engagé car correspondant à son éthique du «bien manger»: il s'agit d'un accompagnement par la ville et des médecins volontaires pour délivrer des ordonnances vertes* à des femmes enceintes tout au long de leur grossesse et le temps de l'allaitement pour qu'elles aient droit à des paniers de légumes, fruits, pain bio leur garantissant ainsi une alimentation la plus saine possible. **Hugues fait partie du réseau des 7 structures maraîchères villeneuvoises impliquées.**

Depuis 2015 l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Villeneuve d'Ascq, AMAP a toujours été présente à ses côtés.

La parole à Hugues

«Les adhérents de cette association me soutiennent sur plusieurs aspects. **Financier:** en m'assurant une rémunération décente et en me permettant, grâce à l'achat à l'avance de la production, une meilleure gestion de la trésorerie de l'activité. **Social:** les distributions sont assurées par des bénévoles de l'association et me permet de passer plus de temps avec chacun d'eux pour discuter de l'actualité de la ferme. Des ateliers participatifs et conviviaux sur la ferme sont organisés pour sensibiliser les adhérents au métier de paysan et éviter son isolement. **Solidaire:** certaines difficultés de l'activité sont atténuées grâce aux ateliers participatifs. La baisse de production liée aux aléas climatiques est prise en compte et n'influe pas sur mon revenu.»

 www.les-hauts-jardins.com

Contact de Hugues: 06 18 03 74 67.
fermedeshautsjardins@gmail.com

Site internet de l'AMAP de Villeneuve d'Ascq:

 www.vascqamap.fr

vascqamap@gmail.com

Les ordonnances vertes

Conversation avec Judith Louyot médecin généraliste Villeneuve d'Ascq, partenaire du projet(extraits).

Le dispositif «**ordonnances vertes**» est né il y a 3 ans à Strasbourg sous l'impulsion d'un médecin généraliste, également élu, et porté par la ville. Il a pour objectif de protéger les enfants à naître des effets néfastes des perturbateurs endocriniens. Pour cela, trois outils :

- Offrir aux femmes enceintes chaque semaine un panier de fruits et de légumes bio,
- Assister obligatoirement à une sensibilisation aux effets nocifs des perturbateurs endocriniens présents dans les résidus de pesticides des aliments non bio, mais aussi dans les cosmétiques, produits ménagers...
- Participer à des ateliers cuisine pour apprendre ou perfectionner le «fait maison».

D'autres initiatives sont nées notamment à Angoulême il y a deux ans et, en 2025, à Villeneuve d'Ascq, ville membre du réseau «villes santé OMS» Organisation Mondiale de la Santé. L'équipe municipale, ayant eu écho de ces initiatives pionnières, a proposé une expérimentation de plusieurs mois : informées par le journal de la Ville et par les professionnels de santé, 55 familles attendant un bébé se sont inscrites à ce projet qui court jusqu'en juillet 2026. Les coûts des paniers hebdomadaires produits par les 7 maraîchers locaux partenaires du projet, sont entièrement pris en charge par la ville : **Hugues Trachet** est l'un d'entre eux. Les ateliers de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens et ceux dédiés à la cuisine sont animés par des membres de la CPTS - Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de la Marque. Ce dispositif expérimental devrait se pérenniser en 2027. Judith Louyot est une des médecins généralistes partenaires du projet.

**UNE EXPÉRIMENTATION
QUE NOUS NE MANQUERONS PAS DE SUIVRE**

Petit détour vers EL'cagette

98 rue Descartes à Roubaix

Nous avons été accueillis en 2025 (Bouffée d'air n° 177) pour un repas convivial dans la cour d'une ancienne école où les locaux vacants ont permis à l'association EL'cagette de faire renaître dans la cantine appelée maintenant «la Marmite» un lieu où chaque mardi sont confectionnés des plats proposés ensuite à prix libre.

Le vaste rez-de-chaussée de l'école est occupé par une épicerie participative avec un choix de denrées bio à petits prix et, à l'étage, se sont installés des ateliers couture, menuiserie et activités diverses. A noter la présence dans la cour de plusieurs bacs gérés surtout par des bénévoles du quartier permettant de cultiver hors sol, sans se baisser, herbes aromatiques, tomates, salades, petits légumes... Quel parcours depuis mars 2018, date à laquelle quelques personnes, constatant le besoin d'accès à une alimentation digne, c'est-à-dire choisie et de qualité, créent à Roubaix un groupement d'achat participatif qui plusieurs années plus tard devient l'association El cagette et compte en 2024 près de 600 familles adhérentes.

Samuel Leuchter, Chargé de projet Caisse Locale de l'Alimentation Roubaix évoque l'actualité d'El'Cagette. «Faisant le constat des moyens limités dont dispose l'association pour rendre accessible une alimentation de qualité de façon exhaustive à la

population roubaisienne, naît l'idée d'essayer d'aller plus loin en s'appuyant sur une expérience née en 2020 à Montpellier, la mise en place d'une **Sécurité Sociale de l'Alimentation - SSA**.



2024-2025 premiers jalons : à l'initiative de l'association El'Cagette, en partenariat avec l'IRTS, Bio en Hauts-de-France et Blandine Mortain de l'Université de Lille, un groupe de travail nommé RADIS voit le jour (*Roubaix Alimentation Dignité Innovation Société*). Ouvert

aux associations locales, structures de l'aide alimentaire, CCAS, Centres Sociaux, entrepreneur-e-s, habitant-e-s de Roubaix, professionnel-le-s de Santé ou de l'Agriculture... pour finalement être composé d'une trentaine de structures. L'objectif est de nourrir le processus d'expérimentation d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation à Roubaix.

2025 lancement du projet : un collectif composé d'une trentaine d'habitant-e-s de Roubaix pose les bases de la première

Caisse Commune du territoire. Entre 24 et 84 ans, de compositions familiales, religieuses, culturelles et économiques très différentes, ce petit groupe est éclectique; personne n'aurait eu de raison de se rencontrer si ce n'est pour parler de son alimentation idéale. Et justement, leurs travaux les ont menés à composer un panier de courses idéal et à définir les critères de qualité de celles-ci. Pour passer au concret, 4 prix ont été choisis par le groupe afin d'acheter chaque mois ces denrées sous forme d'un petit «groupement d'achat».

Objectifs 2026 : deux demi-journées par mois, le collectif participe à un atelier sur le fonctionnement du système alimentaire, ainsi qu'à une visite de ferme. L'ambition est de rassembler de nouvelles personnes autour de la table, tout en diffusant le projet auprès des structures locales se posant cette question : comment relier agriculture, santé et alimentation ?

Peut-être que la comptabilité environnementale et sociale est une piste sérieuse pour transformer nos pratiques agricoles, la qualité de notre alimentation et limiter les maladies qui leur sont aujourd'hui attachées. » **INITIATIVE À SUIVRE.**

Brèves « positives »

Encourager le «manger mieux»

C'est à la fois un atout santé mais aussi le retour progressif de la qualité des milieux de vie, notamment les sols et l'eau.

Créer une ferme municipale nécessite de surmonter diverses difficultés: celles liées à la concurrence des prix bas des produits importés et transformés, celles concernant l'acquisition de quelques hectares de terre disponibles. S'y ajoutent celles de pouvoir rémunérer le personnel local pour fournir aux enfants des cantines, un maximum de produits bio locaux, cuisinés sur place.

Néanmoins, la ville d'Épinal a été pionnière de ce mouvement en créant il y a quelques années un poste de maraîcher municipal, suivie en cela par de plus en plus d'autres villes: un **Réseau National des Fermes publiques** est en passe de se structurer pour partager les expériences, consolider les pratiques, en lien bien-sûr avec les producteurs locaux afin de fournir à l'ensemble de la population un maximum de produits locaux de qualité.

Créer un Pactbioeco : la région Hauts-de-France pionnière

En finançant dès 2018 la valorisation de la biomasse des secteurs agricoles, forestiers et de la pêche, la région est devenue **pionnière en bio économie à savoir** diminuer le recours aux ressources fossiles, utiliser les ressources locales et favoriser les innovations telles la production de matériaux biosourcés ou de protéines végétales. Ce n'est qu'à l'horizon 2040 seulement que la montée en puissance de la bioéconomie est envisagée au niveau européen.

L'objectif du Pactbioeco 2025-2028 est de passer à l'échelle supérieure pour permettre à des **filières locales de se développer**, en facilitant le développement des commandes publiques par un assouplissement des règlements actuels pour tenter d'éviter les appétits d'investisseurs mondiaux.

Développer la culture du chanvre

Cette culture n'a que des avantages car elle pousse sur des sols pauvres, elle est peu gourmande en eau et offre une fibre aux multiples usages en matière d'isolation de bâtiments notamment, mais aussi pour le textile. Dans un contexte de changement climatique, la culture du chanvre déjà partiellement pratiquée en Hauts-de-France devient une opportunité à développer davantage ainsi qu'au niveau national bien-sûr car les débouchés sont en constante augmentation.

Recyclage terres rares

Marie Perrin chercheuse en Suisse à l'ETH à Zurich (en allemand: *Eidgenössische Technische Hochschule Zürich* - École polytechnique fédérale de Zurich EPFZ), a **mis au point une méthode révolutionnaire «plus rapide, plus propre et plus durable» pour recycler les terres rares présentes dans de nombreux objets de notre quotidien**. Les résultats très positifs de ses recherches vont permettre certainement à court terme un développement de leur recyclage à grande échelle.

Les activités minières liées à l'extraction et au traitement des terres rares génèrent de l'ordre de 2 000 tonnes de déchets toxiques (dont une tonne de matériaux radioactifs) pour chaque tonne de terres rares extraites sans parler des énormes quantités d'eau, d'énergie et de produits chimiques très nocifs nécessaires (cf Haward International Review). La recherche entreprise au sein du laboratoire de Zurich a commencé par tenter de séparer les molécules contenues dans les tubes néons usagés, sans traitement préalable, ce qui rend le procédé particulièrement pertinent. En utilisant des enzymes naturelles facilitant les réactions chimiques pour manipuler les terres rares, Marie Perrin parvient à un résultat tout à fait concret et pertinent, une technologie qu'elle pense pouvoir déployer à plus grande échelle.

Pour ce faire, elle a créé, avec un partenaire spécialisée en investissement financier, la Start-Up Reecover pour

élargir les potentielles applications, notamment celles concernant le recyclage des aimants et terres rares présents dans les véhicules électriques et les éoliennes. Elle souhaite créer de petites unités de recyclages modulaires au service des industriels du recyclage «boucler la boucle d'une économie circulaire»: des projets qui correspondent à la nécessité de recycler 25% des métaux critiques d'ici à 2030, mesure décidée récemment par l'Union Européenne.

À l'échelon géopolitique, les enjeux pour accaparer des terres rares, là où elles se trouvent, sont dramatiques voire irréversibles pour les populations locales et les milieux de vie et donnent lieu à des luttes économiques intenses jusqu'à risquer de générer des conflits guerriers. Le recyclage à grande échelle des terres rares est vivement espéré, attendu, d'abord pour atténuer les tensions géopolitiques et réduire les saccages humains et environnementaux. Les découvertes de Marie Perrin intéressent en particulier les pays qui sont défavorisés par la domination des grandes puissances auprès desquelles actuellement elles doivent acheter au prix fort les quantités de terres rares dont elles ont besoin. **Projets à suivre!**

Protéger les captages d'eau potable

Une priorité qui, dans de nombreuses régions, s'appuie sur des réglementations plus strictes à respecter sur les zones dites «périmètres de protection» situées à proximité des captages, et ce, concernant tous les projets d'activités artisanales, industrielles, agricoles ou de constructions, afin d'éviter divers risques de pollutions.

Depuis 2020, **Eau de Paris a déjà anticipé ces mesures** en soutenant financièrement plus de 120 agriculteurs afin qu'ils réduisent leur recours aux pesticides: près de 20 000 ha concernés. Les résultats sont là: 77% de pesticides soit l'équivalent de l'utilisation de 55 tonnes de substances actives de pesticides ont été évitées au niveau des zones de captage: un dispositif vertueux, concret, qui permet de concilier agriculture et qualité de l'eau potable.

Brèves «points d'alerte»

Eau potable justement

Les activités industrielles en plein essor en Hauts de France dans les Flandres ou dans le Cambrésis, liées au développement d'usines de frites surgelées dégradent les nappes phréatiques. Ces entreprises nécessitent une **culture intensive de pommes de terre** avec force intrants chimiques, ce qui génère de plus en plus de difficultés pour ajuster les interconnexions entre divers captages pour fournir une eau potable respectant les normes réglementaires.

Le développement des «data centers»: s'immiscer dans la compétition mondiale pour répondre aux besoins démesurés du numérique et de l'intelligence artificielle risque d'entraîner en France **des conséquences qui pourraient s'avérer rapidement irréversibles**.

Cf article de la Relève et la Peste «350 déjà recensés, 48 supplémentaires envisagés dont 8 déjà en construction ... outre les immenses surfaces au sol nécessaires, de l'ordre de 55 terrains de foot dont l'acquisition sera facilitée par la loi de simplification



en matière d'urbanisme, les 400 millions d'argent public déjà attribués et les 10 milliards d'investissement de la BPI France à prévoir... Ce sont les demandes en électricité et en eau qui vont rapidement poser problème selon un rapport de l'ADEME».



L'artificialisation de plus de 20 hectares de milieux marins à Penly

Extraits de l'avis de l'AE - Autorité Environnementale.

«L'article 11 de la loi n°2023-491 du 22 juin 2023 autorise à engager la construction des unités EPR2... Les travaux nécessiteront le déroctage de la falaise (5 millions de m³) et la création d'une emprise de 20ha sur le fond marin.... Le périmètre du projet comprend en outre la création par RTE des ouvrages de raccordement à son réseau...»

Ces travaux devant faire l'objet de mesures de réduction et de compensation pour être compatibles avec

le document stratégique de façade Manche Est – mer du Nord, l'Autorité Environnementale recommande de reprendre en profondeur l'étude des incidences du projet sur les sites Natura 2000.

Ce qui nous surprend, c'est l'autorisation donnée pour ces travaux préparatoires alors que l'enquête publique préliminaire à la décision officielle d'autorisation de la construction des deux réacteurs EPR-2 à Penly a lieu du 22 janvier au 3 mars 2026.

D'ailleurs, ce point est également mentionné par l'Autorité Environnementale «L'engagement des travaux rendus possibles par cette autorisation interroge ... l'étude d'impact ne prend pas en compte la remise en état du site si le projet n'aboutissait pas».

Brèves « points d'alerte » suite

La gestion des déchets nucléaires

Le débat public concernant la préparation du 6^e PNGMDR- Plan National de Gestion des Matières et Déchets Nucléaires- vient de se terminer. Notre propos reste le même au fil des récents cahiers d'acteurs que nous avons rédigés : **sans perspective de diminution de leur production** puisque la construction de 6 nouveaux EPR2 est actée avec la récente parution de la PPE (Programmation pluriannuelle de l'énergie), **leur gestion continuera à poser d'énormes problèmes des milliers d'années durant pour certains d'entre eux.**



Cahier d'acteurs EDA



Agenda

25-26 avril 2026 Les 48 heures de l'agriculture en ville

Organisées depuis plusieurs années par l'AFAUP auxquelles nous ne manquerons pas de participer.

En 2025, nous avons contribué à la diffusion du Manifeste dédié aux futurs candidats aux élections municipales dont l'un des 10 points évoque la nécessité d'attribuer des **subventions pluriannuelles** aux petites structures pour leur permettre de poursuivre plus sereinement leurs activités.



<https://www.les48h.com/>



2 avril – 30 juillet 2026 Débat public

Il s'agira de donner un avis sur le projet de construction d'un «**SMR - Small Modular Reactor**» - en deux points du territoire :

- Le réacteur électronucléaire LFR-AS-30 à Beaumont-en-Véron et Savigny-en-Véron en Indre-et-Loire
- La fabrication de combustibles MOX-LFR à Pont-sur-Seine et Marnay-sur-Seine dans l'Aube

Nous avons déjà exprimé nos doutes quant à la fiabilité de ce type de projets très peu expérimentés jusqu'à présent voire même abandonnés du fait de la complexité de leur mise en œuvre. Nous ne manquerons pas de nous immerger dans les dossiers afin de rédiger un nouveau cahier d'acteurs.